



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Politique de la santé

Date:

2013

Pour de plus amples informations:

medreg@bag.admin.ch

Chiropraticiens 2013

Sommaire

1	Formation	3
1.1	Titres fédéraux 2013	3
1.2	Diplômes reconnus 2013	3
2	Formation postgrade	4
2.1	Titres postgrades fédéraux 2013.....	4
2.1.1	Chiropraticiens spécialistes titulaires d'un diplôme reconnu 2013	4
2.2	Titres postgrades reconnus 2013	4
3	Autorisations de pratiquer	5
3.1	Autorisations de pratiquer octroyées en 2012 et 2013	5
3.1.1	Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu 2013	6
3.2	Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2013	6

1 Formation

1.1 Titres fédéraux 2013

5 titres fédéraux de chiropratique ont été délivrés en 2013. Ils ont tous été obtenus par des chiropraticiens ayant étudié à l'étranger et qui ont réussi les examens fédéraux.

L'âge moyen lors de l'obtention du titre était donc élevé, 29.8 ans, les hommes étant un peu plus âgés (31 ans) que les femmes (25 ans).

1.2 Diplômes reconnus 2013

En 2013, un diplôme en chiropratique obtenu par un homme provenant de Grande-Bretagne a été reconnu.

2 Formation postgrade

2.1 Titres postgrades fédéraux 2013

En 2013, trois titres postgrades fédéraux ont été accordés en chiropratique.

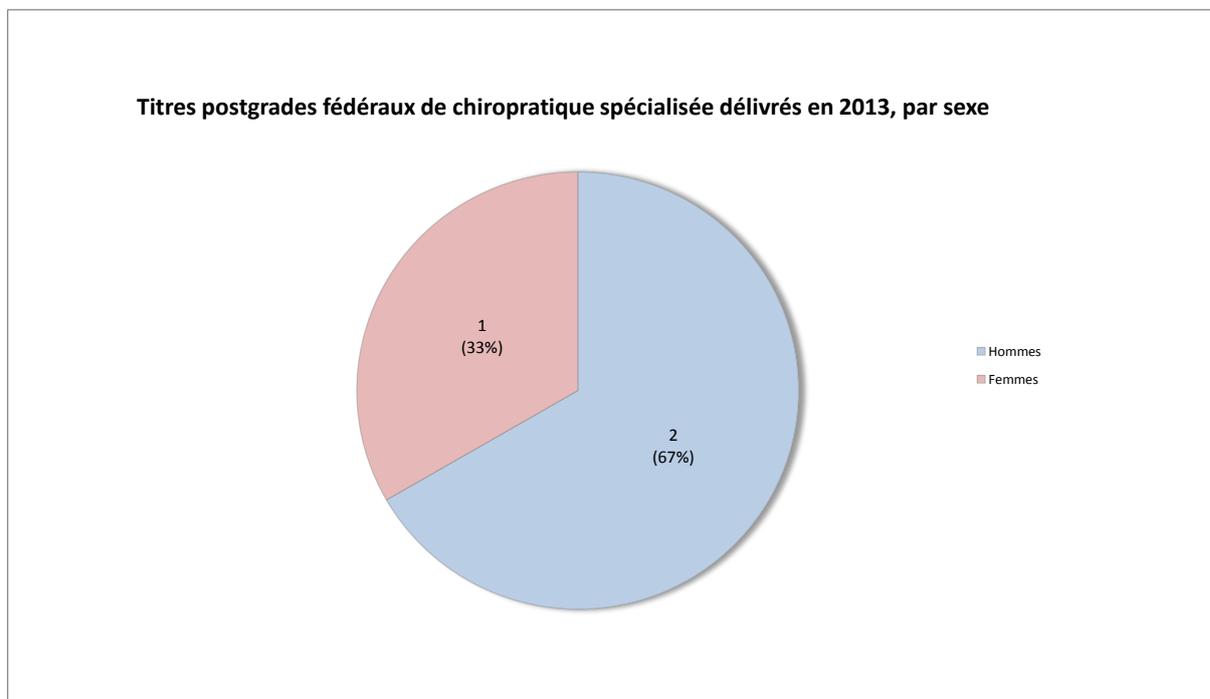


Figure 1: Titres postgrades fédéraux de chiropratique octroyés en 2013, par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

L'âge moyen des professionnels au moment de l'obtention du titre était de 29.7 ans, les hommes étant généralement plus âgés (31 ans) que les femmes (27 ans).

2.1.1 Chiropraticiens spécialistes titulaires d'un diplôme reconnu 2013

En 2013, tous des trois titres postgrades fédéraux ont été octroyés à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral.

2.2 Titres postgrades reconnus 2013

En 2013, aucun titre de formation postgrade en chiropratique spécialisée n'a été reconnu.

3 Autorisations de pratiquer

3.1 Autorisations de pratiquer octroyées en 2012 et 2013

Ce graphique présente les 6 autorisations d'exercer la profession de chiropraticien à titre indépendant octroyées par les autorités cantonales de surveillance en 2013 (en comparaison avec 2012).

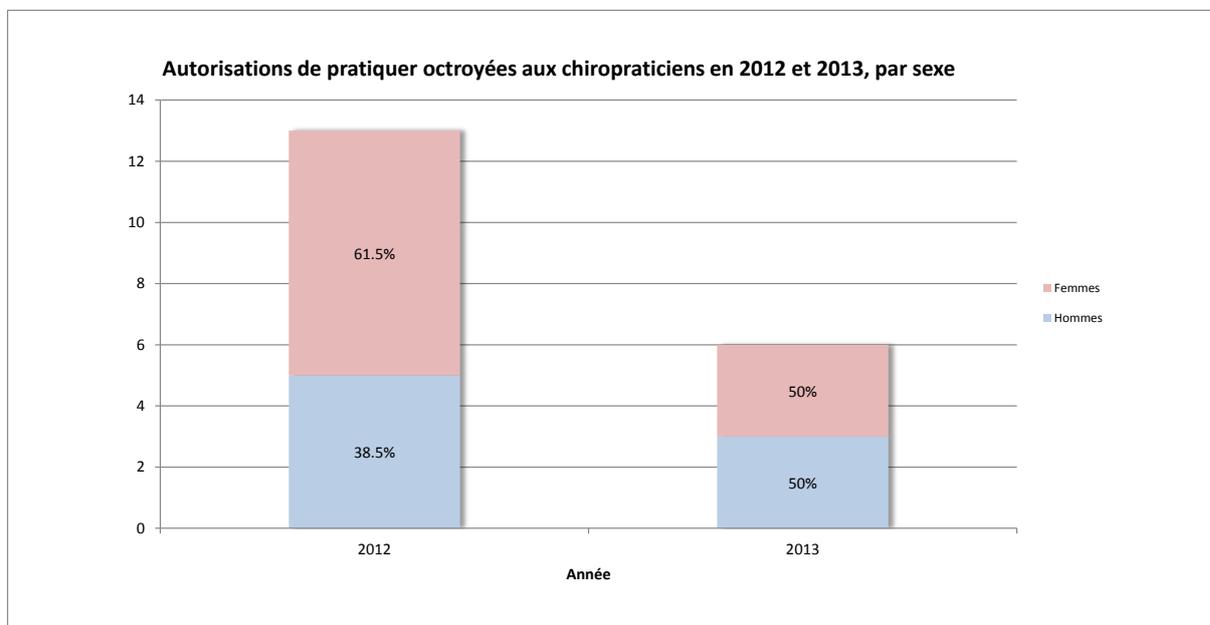


Figure 2: Autorisations de pratiquer octroyées en 2012 et 2013 par sexe (source: Registre des professions médicales OFSP au 30.01.2014)

A noter que trois déclarations de départ ont été enregistrées en 2013 (2012: 0).”

3.1.1 Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu 2013

4 (66.7 %) des 6 autorisations octroyées en 2013 l'ont été à des personnes disposant d'un diplôme intercantonal. Les diplômes intercantonaux ont été délivrés jusqu'en 2007 lorsqu'il n'y avait pas encore de diplôme fédéral de chiropratique (cf. types de diplômes: Autres) (2012: 69.2%).

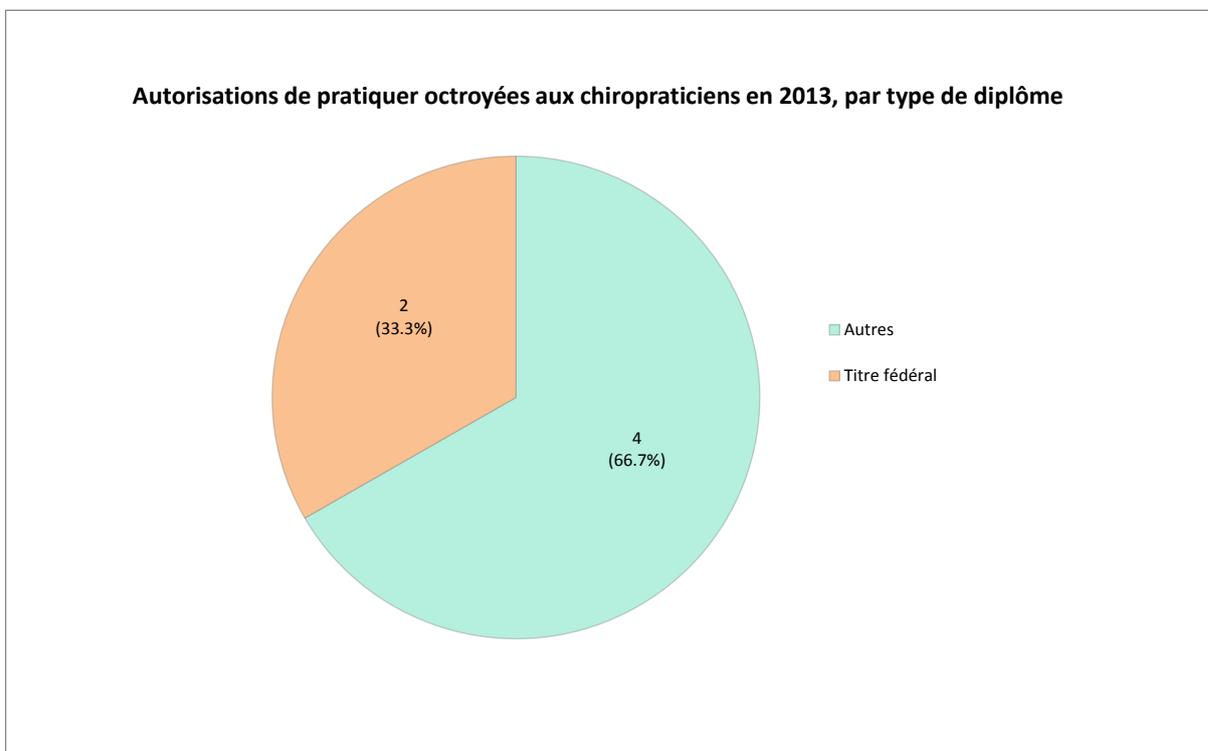


Figure 3 : Autorisations de pratiquer octroyées en 2013 par type de diplôme (source: Registre des professions médicales OFSP au 30.01.2014)

3.2 Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2013

Au 31 décembre 2013, 297 chiropraticiens au bénéfice d'une autorisation étaient enregistrés dans le MedReg, 28 d'entre eux disposant d'une autorisation dans plus d'un canton. L'âge moyen était de 50.7 ans, les femmes étant plus jeunes (44.6 ans) que les hommes (53.2 ans).